Télégramme de Christian de Margerie à Christian Pineau (Bonn, 23 mars 1956)

Légende: Le 2 juin 1955, Christian de Margerie, chargé d'affaires de France en République fédérale d'Allemagne (RFA), adresse à Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères, un télégramme dans lequel il commente les débats parlementaires allemands sur la Communauté européenne de l'énergie atomique et sur le projet de Marché commun.

Source: Ministère des Affaires étrangères; Commission de publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume I: 1956, 1er janvier-30 juin. Paris: Imprimerie nationale, 1988. 1109 p. p. 478-480.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_christian_de_margerie_a_christian_pineau_bonn_23_mars_1956-fr-b8c26ada-854d-4041-b9c9-03775dcf975f.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Télégramme de Christian de Margerie à Christian Pineau (Bonn, 23 mars 1956)

M. Christian de Margerie, chargé d'affaires de France à Bonn, à M. Pineau, ministre des Affaires étrangères.

T. nos 1074 à 1084. Bonn, 23 mars 1956, 21 h. 10.

(Reçu: 21 h. 30.)

Le Bundestag a consacré sa séance d'hier 22 mars à l'étude des questions européennes. Ses délégués au Conseil de Strasbourg qui, sans distinction de fraction, ont été à l'origine de cette initiative, ont déposé, voilà plusieurs semaines, sur le bureau du Parlement, une série de résolutions destinées à promouvoir la construction de l'Europe. Pour donner plus de lustre à cette journée, le président du Bundestag avait invité le secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe à assister aux débats. Il avait fait également hisser le drapeau européen devant le Parlement.

À l'ouverture de la séance, le chancelier Adenauer a donné lecture d'une déclaration gouvernementale, dans laquelle il a rappelé le chemin parcouru sur la voie de l'unification européenne et souligné l'attachement de la République fédérale aux idées d'intégration. Il a affirmé le désir de l'Allemagne occidentale de travailler à l'instauration simultanée d'un marché commun et d'une communauté européenne atomique.

Passant à l'ordre du jour, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité les termes de la résolution 87 par laquelle le Conseil de l'Europe a préconisé, le 26 octobre 1955, l'établissement d'une politique européenne commune à l'occasion des prochaines conférences entre l'Est et l'Ouest. La discussion qui s'est engagée à ce sujet a permis aux porte-parole de l'opposition sociale-démocrate et du parti chrétien démocrate, le professeur Carlo Schmid et le docteur Kiesinger, de se livrer une fois de plus à une joute oratoire sur les termes conjugués du réarmement, du désarmement et de la réunification.

Le Bundestag a abordé ensuite le problème de la Communauté européenne pour l'énergie atomique et la question de l'établissement d'un marché commun. Toutes les fractions, à l'exception des libéraux démocrates, ont déposé une motion relative à la déclaration commune du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe en date du 18 janvier 1956. Cette presque unanimité dans la présentation n'a, semble-t-il, été rendue possible que par un certain artifice de rédaction. La motion en effet demandait au Bundestag, non pas d'adopter le texte de la déclaration commune, mais seulement d'en approuver les principes. Les députés, de cette façon, ne se sentiraient pas nécessairement liés par les termes mêmes de la déclaration commune. Ils pourraient garder l'espoir d'en accommoder, à leur manière, les idées directrices.

Cette précaution a permis aux deux représentants du gouvernement et à certains partis de déguiser, sous des formules de bonne volonté européenne, leur opposition plus ou moins déclarée au projet d'intégration atomique. Le ministre chargé des questions nucléaires, M. F. J. Strauss, a cherché, une fois de plus, à créer une confusion entre l'Euratom et les propositions de l'OECE. Les deux plans ne seraient pas, à son avis, de nature différente. Il suffirait de les mettre en harmonie pour le plus grand bien des États participants. Le ministre de l'Économie, M. Erhard, a affirmé de son côté qu'il n'était possible de constituer une communauté européenne de l'atome que dans le cadre du Marché commun. Les deux idées étaient complémentaires et ne sauraient, en aucune façon, être dissociées. Il s'est fait, ainsi, le porte-parole des milieux d'affaires allemands qui ne cachent pas leur aversion pour tout nouveau fractionnement du marché et la création de communautés spécialisées. M. Furler (CDU), lui-même, l'un des deux signataires allemands de la déclaration du 18 janvier, n'a pas hésité à assortir son adhésion de réserves relatives au droit de propriété exclusif de la Communauté sur les matières fissiles. Les orateurs libéraux n'ont pas eu, dans ces conditions, à déployer beaucoup de talent pour développer les raisons qui les amènent à militer contre le projet.

Au terme de ces débats, le Bundestag a approuvé à la majorité des voix socialistes, des chrétiens démocrates, contre l'opposition des libéraux et d'une petite minorité de la CDU, les principes contenus dans la déclaration commune du 18 janvier, ainsi que la résolution n° 89 du Conseil de l'Europe sur le problème atomique. Il a



adopté, en outre, une série de résolutions relatives aux mesures que les États européens devraient prendre pour faciliter le trafic international des passagers et des marchandises.

Dans l'esprit de ses organisateurs, cette journée devait marquer une étape importante dans les annales du Parlement de Bonn et servir d'exemple aux autres assemblées du continent. En réalité, ses résultats ont été décevants. Les députés n'ont porté aux débats qu'un intérêt médiocre. Avant même que la liste des orateurs ne fût épuisée, le président a dû, faute d'auditoire suffisant, clore la séance.

Chaque jour plus conscients de la force de leur pays, bon nombre d'hommes politiques, au premier rang desquels figurent non seulement les libéraux mais encore des membres du gouvernement comme MM. F. J. Strauss et Erhard, se détournent de l'idée européenne. Ils estiment plus profitable pour leur pays de ne pas le soumettre à de nouvelles autorités supranationales et de le laisser tenter sa chance sur le terrain de la libre concurrence. Il n'en reste pas moins que la majorité des chrétiens démocrates n'hésitent pas à suivre le chancelier et sont, comme lui, convaincus de la nécessité impérieuse d'intégrer l'Allemagne occidentale dans une vaste communauté internationale. Le parti social-démocrate les rejoint aujourd'hui dans cette opinion. Voilà plus d'un an, il s'est rallié soudain aux thèses européennes et il en est devenu le champion zélé. Si elle veut parvenir à l'instauration d'un pouvoir supranational en matière atomique, la France peut donc toujours compter ici sur des alliés puissants. Elle ne devra cependant pas tarder à agir. Le temps en Allemagne travaille au profit de l'égoïsme national.

